



**DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES**

## **BOFIP-RHO-18-0723 du 12/06/2018**

Arrêté du 11 juin 2018

ARRETE CHARGEANT UN ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES DE L'INTERIM DE LA  
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA LOIRE

**Bureau RH-1B**

### **RÉSUMÉ**

Cet arrêté charge un administrateur des Finances publiques de l'intérim de la direction départementale des Finances publiques de la Loire

Date d'application : 01/07/2018

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

---

PARTIE 1 : ARRÊTÉ CHARGEANT UN ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES DE L'INTÉRIM DE LA  
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA LOIRE.....3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ CHARGEANT UN ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES DE L'INTÉRIM DE LA  
DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA LOIRE



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES  
SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES  
SOUS-DIRECTION DE L'ENCADREMENT ET DES RELATIONS SOCIALES  
BUREAU RH-1B

**A R R Ê T É**

chargeant un administrateur des Finances publiques de l'intérim de la  
direction départementale des Finances publiques de la Loire

**LE MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS,**

Vu le décret n° 2009-208 du 20 février 2009 modifié relatif au statut particulier des administrateurs des  
Finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction  
générale des Finances publiques ;

**ARRÊTE**

**Article premier**

M. Jacques OZIOL, administrateur des Finances publiques, directeur du pôle fiscal à la direction départementale  
des Finances publiques de la Loire, est chargé de l'intérim de la direction départementale des Finances publiques  
de la Loire, en remplacement de M. Thierry CLERGET.

**Article 2**

Cette mesure prend effet le 1<sup>er</sup> juillet 2018.

**Article 3**

Le présent arrêté sera notifié à qui de droit.

Fait à Paris, le 11 juin 2018

POUR LE MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS,  
POUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES FINANCES PUBLIQUES,  
PAR DÉLÉGATION,  
L'ADMINISTRATRICE CIVILE HORS CLASSE,  
CHEFFE DU BUREAU RH-1B,

CÉLINE CASTELEYN



BOFiP  
Direction générale des Finances publiques  
Directeur de publication : Bruno Parent

ISSN 2268-0756